

Communiqué de presse

L'ESPCI Paris – PSL signe son nouveau contrat d'objectifs et de moyens avec la Ville de Paris

Paris, le 17 octobre 2024

L'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris (ESPCI Paris – PSL) a signé son nouveau Contrat d'objectifs et de moyens 2022–2026 avec sa tutelle, la Ville de Paris. Son élaboration représente un moment fort dans la vie de l'établissement car il établit un cadre de collaboration solide et durable qui conditionne sa capacité à se transformer.

Ce partenariat stratégique renforcé entre l'ESPCI et la Ville de Paris fixe les orientations de l'école sur les 4 prochaines années et assure sa progression sur l'ensemble de ses missions et engagements.

En 2021, l'école a lancé une stratégie de développement sur 5 ans (PC 2025) qui porte sur ses missions de formation, recherche et innovation comme sur ses modes de fonctionnement et sa vie de campus. Sa mise en œuvre est déjà bien engagée. Le nouveau Contrat d'objectifs et de moyens (COM) vient l'enrichir de **3 nouveaux enjeux essentiels** pour réussir cette transformation :

- **s'engager pleinement dans la transition écologique** en tirant parti de son positionnement interdisciplinaire, de ses capacités d'innovation et plus encore de l'engagement de ses étudiants et de ses personnels. Cette impérieuse nécessité doit se traduire concrètement dans ses missions et son fonctionnement au quotidien.
- **renforcer son autonomie financière** pour se donner les moyens de ses ambitions et rendre son modèle économique plus robuste. De nouvelles pistes sont développées dans le cadre de ce nouveau contrat, notamment autour de la formation continue et par apprentissage, de la valorisation de notre patrimoine immobilier notamment via la création d'espaces dédiés à l'accueil de start-up et d'entreprises souhaitant créer des liens forts avec nos chercheurs et nos étudiants
- **renforcer sa capacité de pilotage pour réussir sa transformation et son développement.** Cela suppose d'optimiser les processus de gouvernance pour renforcer la transparence des instances, la participation de la communauté, l'articulation avec l'Université PSL et les liens avec la Ville.

L'ambition de chacun des axes est confortée par la validation d'une trajectoire financière qui prend en compte les besoins de l'ESPCI pour son développement et ses projets, ainsi que le temps nécessaire pour l'augmentation de ses ressources propres. La trajectoire financière prévoit un relèvement du niveau de la dotation de fonctionnement de la Ville à hauteur de 12,8 M€ pour 2024, niveau qui sera maintenu sur la durée de ce COM, sous réserve du vote annuel des crédits en Conseil de Paris.

Tenant un rôle important au sein de l'université PSL et de sa School of Engineering, l'ESPCI entend renforcer et étendre son impact sociétal tant à l'échelle locale, que nationale et internationale.

Le Directeur de l'ESPCI, Vincent Croquette, se félicite de cette collaboration renforcée :

"Ce COM représente une étape cruciale dans la transformation en marche de l'ESPCI. Nous sommes reconnaissants envers la Ville de Paris pour son soutien continu, qui permettra à notre école de continuer à former la prochaine génération de d'ingénieurs de classe internationale."

[Lire le contrat d'objectifs et de moyens](#)

—

À propos de l'ESPCI Paris – PSL

L'ESPCI Paris – PSL est une école d'ingénieurs généraliste qui forme, depuis 1882, des ingénieurs de rupture, adaptables et créatifs, dotés d'un solide bagage théorique et expérimental, conscients des enjeux de la société. Elle est intégrée à un centre de recherche reconnu internationalement en physique, chimie et biologie.

Pour plus d'informations et pour toute demande de presse, veuillez contacter :

Céline Ramondou

celine.ramondou@espci.psl.eu

06 73 62 88 95